

***Procès-verbal de la 29<sup>e</sup> Assemblée générale  
Chambre d'économie publique du Jura bernois  
28 avril 2009 à 18h30 à Péry***

---

**1. Ouverture et salutations**

Le président John Buchs ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux membres et invités – une centaine de participants – à cette 29<sup>e</sup> Assemblée générale ordinaire. Il salue en particulier la présence du conseiller d'Etat Philippe Perrenoud, des députés Christian Vaquin, Sylvain Astier, Maxime Zuber et Marc Früh, des maires André Mercerat, Flavio Torti, André Rothenbühler, Michel Walther, Otto Boruat, François Perrenoud, Damien Breitschmid et Francis Membrez. Il souhaite également la bienvenue à nos invités et partenaires, Jean-Michel Hirschi pour Jura bernois Tourisme, Guy Lévy de la Direction de l'instruction publique, le préfet Philippe Marti, Thierry Lovis, président de l'UCI Jura bernois et Bernard Evalet pour l'ORP Bienne-Seeland.

Les représentants de la presse ne sont pas oubliés : Béal Grossenbacher et Blaise Droz pour le Journal du Jura, François Comte et Nathalie Rochat pour Radio Jura bernois ainsi que Grégoire Gognat pour le Quotidien Jurassien.

J. Buchs demande à chaque participant de s'inscrire sur les listes de présence qui circulent. L'ordre du jour est accepté tel que proposé.

**2. Souhait de bienvenue du Conseil municipal de Péry par M. Benoît Vogt, conseiller municipal**

John Buchs rappelle que la CEP a décidé d'organiser son assemblée générale dans une commune et un district différents chaque année. Péry accueille cette première édition décentralisée. Benoît Vogt, conseiller municipal, adresse son message de bienvenue aux membres et invités de la CEP, au nom du Conseil municipal.

Après avoir fait part du plaisir de la commune d'accueillir cette assemblée et les membres de la CEP, M. Vogt a soutenu que la CEP a un rôle de soutien économique indispensable pour la région, en particulier pour les petites communes. Il a également rappelé que Péry fêtera son 1125<sup>e</sup> anniversaire cette année.

**3. Procès-verbal de la 28<sup>e</sup> Assemblée générale du 23 avril 2008**

Le procès-verbal de l'Assemblée 2008 a été envoyé aux membres avec la convocation. Son contenu ne suscite aucune question et le PV est donc accepté avec remerciements à son auteur.

Le président informe les membres que dès l'an prochain, le procès-verbal sera disponible uniquement sur notre site Internet. Le lien sera évidemment mentionné sur la convocation.

#### **4. Rapport d'activités 2008**

John Buchs livre son rapport présidentiel de l'année écoulée. Il revient sur une année de transition pour la CEP, notamment en matière financière. Faute de financement par le fonds de loterie, la CEP a signé avec la Conférence des maires une convention de prestations pour 2009 et 2010. Les 49 communes ont accepté de soutenir en particulier la Revue, le coaching, le lobbying et les bases de données des locaux, terrains et entreprises. La CEP recevra un montant maximum de 1.50 francs par habitant, soit une somme globale de plus de 70'000 francs.

Dans le cadre du contrat de prestations signé avec la PEB pour 2008, la plupart des objectifs ont été atteints. A l'avenir, les CEP ont demandé que le contrat court sur une période de 3 ans, un souhait accepté par le beco, nous signerons donc très bientôt le contrat 2009-2011.

Le jumelage des cérémonies de remise de prix aux meilleures entreprises formatrices et aux meilleurs apprentis a été un succès. L'édition du 26 septembre dernier a réuni plus de 400 personnes à Saint-Imier. L'expérience sera renouvelée en 2010.

John Buchs a encore relevé le succès de nos conférences en parfaite adéquation avec l'économie régionale et du service coaching qui a soutenu plus de 220 dossiers depuis sa création en 2002.

Le président a également évoqué l'avenir et trois dossiers importants à court terme. La CEP suit avec attention la réorganisation de la HE-Arc au sein de la HES-SO. En réponse à nos préoccupations, le Conseil fédéral, par Doris Leuthard, a confirmé qu'il privilégiait l'instauration de grands campus au détriment d'une décentralisation. La CEP et ses partenaires de l'Arc jurassien préparent un dossier pour défendre notre point de vue différent.

Lors de sa dernière séance, le comité de la CEP a accepté la proposition du comité directeur coaching d'une nouvelle activité de soutien en faveur des patrons de PME. Nous espérons par cette démarche trouver des solutions à la situation difficile que rencontre la plupart des petites entreprises industrielles de la région.

Le troisième dossier est le soutien aux entreprises formatrices et la création de places supplémentaires d'apprentissage dans les Lycées techniques. La CEP a demandé à l'Office de formation professionnelle de soutenir financièrement, ou par d'autres mesures, les entreprises qui forment des apprentis.

Le président a conclu son discours par des remerciements aux membres de la CEP, à ses partenaires et à ses collaborateurs.

Vivement applaudi, les propos de John Buchs n'ont pas suscité de commentaire.

#### **5. Comptes 2008**

Le responsable des finances Olivier Miche est excusé pour raisons professionnelles. La secrétaire générale Giovanna Caruso Schenkel présente les comptes 2008.

Les produits des activités CEP se montent à 616'069.98 francs contre 612'919.34 francs de charges. En comptant les produits et charges exceptionnels, le résultat final 2008

atteint 5'918.99 francs de bénéfice, contre 15'330.00 francs budgétés. Ce bon résultat a été atteint grâce au contrôle drastique des dépenses et une recherche plus active de sponsors pour nos activités. Le bilan atteint 1'587'339.76 francs, dont – dans les actifs – des liquidités pour 202'511.04 francs et des fonds propres – dans les passifs – de 683'651.28 francs.

La présentation des comptes ne suscite aucune remarque. Le président en profite pour féliciter Myriam Siegenthaler, ancienne employée de la CEP chargée de la comptabilité et présente à l'assemblée, de son excellent travail.

## **6. Approbation de la gestion et des comptes 2008 et décharge**

André Rettenmund de Fidufisc SA, en sa qualité de réviseur des comptes, lit le rapport de contrôle. Il précise que le contenu du rapport a été adapté aux prescriptions introduites par la nouvelle loi sur le contrôle des entreprises au 1<sup>er</sup> janvier 2008. Il recommande ensuite l'acceptation des comptes à l'assemblée.

Suivant l'avis de la fiduciaire, les membres de la CEP acceptent les comptes 2008 à l'unanimité et en donne décharge au comité.

## **7. Budget 2009**

Selon le président, le budget 2009 est austère mais la qualité des activités proposées est maintenue. G. Caruso présente ce budget et le commente.

Les produits sont estimés à 589'070.00 francs contre 556'820.00 de charges. Avec la charge extraordinaire prévue, le résultat prévoit un bénéfice de 27'250.00 francs. Une diminution des rentrées publicitaires (annonces dans la Revue), le nouveau mandat du coaching et une augmentation du montant alloué à la promotion de la CEP sont inclus.

J. Buchs rappelle également que nous avons engagé en août dernier une apprentie de commerce.

## **8. Approbation du budget 2009 et décharge**

Le budget est voté et accepté par l'Assemblée sans avis contraire.

## **9. Nomination de l'organe de contrôle et/ou de deux vérificateur-trices des comptes**

Lors de la rédaction de l'ordre du jour de l'assemblée, le comité étudiait plusieurs possibilités de contrôle des comptes, le droit y relatif ayant changé au 1<sup>er</sup> janvier 2008. Lors de sa dernière séance, et même si la loi ne l'y contraint pas, la CEP a judicieusement préféré la solution d'un contrôle restreint mais néanmoins plus complet que les autres solutions. Ce choix permet de limiter les risques d'erreurs, notamment dans la gestion de la TVA et de l'immeuble. J. Buchs précise que 5 fiduciaires nous ont transmis leurs offres.

Au nom du comité, le président propose donc de renommer la fiduciaire Fidufisc SA à Bienne comme vérificatrice des comptes 2009. Aucune autre proposition n'est faite, l'assemblée accepte donc cette nomination, à main levée, pour une année.

## **10. Programme d'activités 2009**

G. Caruso présente le programme d'activités 2009 de la CEP. Plusieurs manifestations ont déjà eu lieu : la conférence de Stéphane Garelli le 13 janvier, mediSIAMS du 10 au 13 mars, la journée des écoles le 19 mars et la sortie de la Revue 113 début avril.

Le 7 mai le Club-entreprises visitera l'entreprise Longines SA puis les ateliers CFF d'Yverdon le 24 juin. Le 27 mai aura lieu une conférence consacrée aux collaborations entre l'EPFL, la HE-Arc Ingénierie et les entreprises du Jura bernois.

La cérémonie des meilleurs apprentis est fixée au 25 septembre. Le 1<sup>er</sup> octobre, une conférence organisée en collaboration avec le Club marketing suisse sera consacrée aux nouvelles énergies. La semaine suivante, le 7 octobre, « Monsieur Prix » Stefan Meierhans sera à Tramelan dans le cadre d'une conférence avec la BCBE.

Le 3 novembre, le Rendez-vous économique du Jura bernois, organisée avec le CIP et le Journal du Jura, réunira plusieurs chefs d'entreprise du Jura bernois venu présenter les opportunités offertes notamment par les marchés asiatiques.

Ce programme sera évidemment étoffé en cours d'année.

## **11. Nominations de nouveaux membres au Comité**

Trois nouveaux membres rejoindront le comité ce soir. Tous trois ont déjà participé à une ou plusieurs séances du comité, avec voix consultative uniquement. J. Buchs présente les candidats :

- Katherine von Ah Tall, directrice de Jura bernois Tourisme ; le tourisme et l'économie étant liés, ce choix est judicieux et permettra une meilleure collaboration ;
- Pascal Ribaut, directeur du siège de Moutier de la BCBE ; P. Ribaut a déjà signé l'édito de la dernière Revue ;
- Daniel Perret-Gentil, directeur de la Clientis Caisse d'épargne du district de Courtelary.

Le président ouvre la discussion sur ces propositions. A l'unanimité, ces trois nouveaux membres sont acceptés au sein du comité, jusqu'à la réélection complète du comité, soit dans deux ans.

Les nouveaux membres sont chaleureusement applaudis.

## **12. Divers**

Personne ne souhaitant s'exprimer, le président clôt la partie officielle de l'Assemblée générale 2009 à 19h20.

**Intervention de Philippe Perrenoud, conseiller d'Etat, directeur du département de la santé et de la prévoyance sociale.**

L'allocution de Philippe Perrenoud est disponible à la CEP.

L'Assemblée se termine à 19h45 et John Buchs invite les membres présents à partager l'apéritif.

Péry, le 28 avril 2009

Le secrétaire : David Bangerter

